

	<b>CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024</b>	
	<b>DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2024-08</b>	
	Nature de l'acte : 7.1 - Décisions budgétaires	Conseillers municipaux En exercice : 10 Présents : 10 Votants : 9

Le 27/03/2024 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 19/03/2024, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

**Présents :** CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FISCHER Julie, FOUCHER Sandrine, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

**Procuration :**

**Absent représenté :**

**Secrétaire de séance :** MAIRE Lucien

## 02 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

### Compte administratif 2023

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, quitte la salle des délibérations lors du vote afin de ne pas prendre part au vote.

Monsieur Lucien MAIRE, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, rend compte de l'exécution du budget de la commune pour l'année 2023 ainsi que des restes à réaliser.

Conformément à l'instruction M14, le Conseil Municipal doit procéder à l'approbation du Compte Administratif de l'exercice 2023.

Le Compte Administratif laisse apparaître pour l'exercice 2023, un résultat cumulé de fonctionnement excédentaire d'un montant de 344 252,34 € et un résultat cumulé d'investissement excédentaire d'un montant de 101 256,28 €.

**Monsieur le Maire s'étant retiré, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2312 –1 et suivants, R.2312–1 et suivants,

**DECIDE :**

- D'approuver le compte administratif 2023

Section d'investissement	
Résultat antérieur reporté (Année 2022)	148 432,95 €
Dépenses 2023	301 421,86 €
Recettes 2023	254 245,19 €
Résultat de l'exercice 2023 (hors RAR 2023)	Déficit - 47 176,67 €
<b>Résultat cumulé fin 2023</b>	<b>Excédent 101 256,28 €</b>
Section de fonctionnement	
Résultat antérieur reporté (Année 2022)	221 142,14 €
Résultat 2022 affecté en investissement	- €
Dépenses 2023	513 311,66 €
Recettes 2023	636 421,86 €
Résultat de l'exercice 2023	Excédent 123 110,20 €
<b>Résultat cumulé fin 2023</b>	<b>Excédent 344 252,34 €</b>
<b>Résultat global à la clôture de 2023</b>	<b>445 508,62 €</b>
Restes à Réaliser (R.A.R.)	
Dépenses 2023	5 727,00 €
Recettes 2023	89 021,04 €

Les signatures suivent au registre

Le Maire,


Nomenclature télétransmission :

7.1 - Décisions budgétaires

Mesures de publicité :

- Télétransmis le 29/03/2024  
 Affichée le 29/03/2024  
 Certifiée exécutoire le 29/03/2024

Le Maire



Pascal COURTOIS



Pascal COURTOIS

## Acte à classer

**DEL2024-08**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-03-29T16-22-08.00 ( MI251988254 )

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20240327-DEL2024-08-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Date de décision : 27/03/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DOCBUDG-21010035000011-001024-CA-2023-27032024.XML](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[DEL 2024-08 - vote du  
compte administratif  
2023.PDF](#)

Type PJ : 99\_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[PJ-DEL2024-08-page  
signatures CA-2023.PDF](#)

Type PJ : 99\_SE - Fichier de signature électronique

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 29/03/24 à 16:22

Par [COURTOIS Pascal](#)

Transmis

Date 29/03/24 à 16:22

Par [COURTOIS Pascal](#)

Accusé de réception

Date 29/03/24 à 16:29

